**PROCÈS-VERBAL**

**de la réunion du conseil d’établissement**

**du Centre de formation professionnelle Expé**

Tenue le 13 juin 2022 à 17 h au

Centre Expé, Val-Saint-François, local 107

100, rue Boisjoli

SONT PRÉSENTS :

Béland, Pierre Enseignant en pâtes et papiers

Bibeau, Sylvie Représentant socioéconomique

Castonguay, Marie-Lyne Élève secteur Val-Saint-François

Demoulin, Brigitte Représentante personnel de soutien

Gosselin, Jacques Représentant socioéconomique

Latulippe, Julie Élève secteur Memphrémagog

Lavoie, Alexandra Membre du personnel professionnel

Lessard, Mélissa Parent

Tousignant, Carolle Enseignante lancement d’une entreprise

SONT EXCUSÉS :

Bouchard, Kevin Élève secteur Val-Saint-François

Couture, Sylvain Représentant entreprise

Michel, Hugo Représentant entreprise

Lacombe, Olivier Représentant entreprise

Leclerc, Mylène Enseignante soudage-montage

Péloquin, Audrey Élève secteur Memphrémagog

Pépin, Lucie Élève secteur Val-des-Sources

Richard, Sarah Représentante socioéconomique

Sévigny, Véronique Élève secteur Val-des-Sources

Roy, Christian Enseignante secteur Val-des-Sources

INVITÉ :

Gendron, Hugues Directeur

 ORDRE DU JOUR TEL QU’IL A ÉTÉ ADOPTÉ

[1. Ouverture DE L’ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU quorum 3](#_Toc106707564)

[2. lECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR DU 13 juin 2022; 3](#_Toc106707565)

[3. lECTURE ET ADOPTION DU PV DU 25 avril 2021; 3](#_Toc106707566)

[4. suivi au pv du 25 avril 2022; 3](#_Toc106707567)

[5. questions et interventions du public; 3](#_Toc106707568)

[6. points en consultation; 4](#_Toc106707569)

[6.1 Nombre de représentants au CÉ; 4](#_Toc106707570)

[6.2 Critères de sélection des directions; 4](#_Toc106707571)

[7. points en adoption; 4](#_Toc106707572)

[7.1 Vente de produits fond 5 ; 4](#_Toc106707573)

[7.2 Bourses pour les élèves; 4](#_Toc106707574)

[8. points en approbation ; 4](#_Toc106707575)

[8.1 Plan de lutte contre la violence et l’intimidation ; 4](#_Toc106707576)

[8.2 Guide l’élève (3 secteurs); 5](#_Toc106707577)

[8.3 Frais chargés par programme; 5](#_Toc106707578)

[9. points d’information; 5](#_Toc106707579)

[9.1 Personnel enseignant; 5](#_Toc106707580)

[9.2 Personnel de soutien; 6](#_Toc106707581)

[9.3 Personnel professionnel; 6](#_Toc106707582)

[9.4 Membres élèves; 6](#_Toc106707583)

[9.5 Membres parents; 6](#_Toc106707584)

[9.6 Milieu socio-économique; 6](#_Toc106707585)

[9.7 Membres du milieu de l’entreprise; 7](#_Toc106707586)

[9.8 Direction. 7](#_Toc106707587)

[10. courrier; 7](#_Toc106707588)

[11. varia; 7](#_Toc106707589)

[12. date de la prochaine séance; 7](#_Toc106707590)

[13. levée de l’assemblée; 7](#_Toc106707591)

1. Ouverture DE L’ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU quorum

Mme Sylvie Bibeau, présidente du conseil d’établissement du Centre de formation, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres.

1. lECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR DU 13 juin 2022 ;

Mme Bibeau procède à la lecture de l’ordre du jour.

CÉ-21/22 -017

Sur une **PROPOSITION** de Mme Mélissa Lessard, **IL EST RÉSOLU** **unanimement** d’adopter l’ordre du jour du conseil d’établissement du 13 juin 2022 tel qu’il a été présenté.

1. lECTURE ET ADOPTION DU PV DU 25 avril 2022 ;

CÉ-21/22 -018

Sur une **PROPOSITION** de Mme Brigitte Demoulin, **IL EST RÉSOLU unanimement** d’adopter le procès-verbal du 25 avril 2022 tel qu’il a été présenté.

1. suivi au pv du 25 avril 2022 ;

Aucun suivi

1. questions et interventions du public ;

Aucun public

1. points en consultation ;
	1. Nombre de représentants au CÉ ;

M. Hugues Gendron présente le document sur la composition d’un CÉ. Les membres conviennent de poursuivre avec la même composition dans les prochaines années.

* 1. Critères de sélection des directions ;

Les membres décident de poursuivre aussi de la même façon que les années précédentes en ce qui a trait à la sélection de la direction.

1. points en adoption ;
	1. Vente de produits fond 5 ;

M. Gendron propose d’ajouter un 15 % au coût de fabrication quand les produits des élèves sont vendus à l’externe.

CÉ-21/22 -019

Sur une **PROPOSITION** de Mme Mélissa Lessard, **IL EST RÉSOLU unanimement** que la vente de produits du fond 5 soit faite avec 15 % de plus, tel que discuté.

* 1. Bourses pour les élèves ;

M. Gendron suggère que 500 $ de bourse soient pris dans le budget du CÉ pour récompenser des élèves s’étant démarqués dans leur cheminement.

CÉ-21/22 -020

Sur une **PROPOSITION** de M. Jacques Gosselin, **IL EST RÉSOLU unanimement** d’accepter le montant de 500 $, tel que discuté.

1. points en approbation ;
	1. Plan de lutte contre la violence et l’intimidation ;

Mme Alexandra Lavoie présente aux membres les résultats obtenus par les sondages du *Plan de lutte contre la violence et l’intimidation.* Elle présente aussi les priorités ciblées au sein de nos établissements. Grâce aux efforts déployés cette année et les observations faites, le comité reviendra en force avec ce nouvel outil de dénonciation dès le début de la prochaine année scolaire pour toucher le plus grand nombre d’élèves possible. Le travail se poursuit. Le plan de lutte reste en constante évolution.

CÉ-21/22 -021

Sur une **PROPOSITION** de M. Pierre Béland, **IL EST RÉSOLU unanimement** d’approuver le *Plan de lutte* tel qu’il a été présenté.

* 1. Guide l’élève (3 secteurs) ;

M. Hugues Gendron présente aux membres les modifications apportées au *Guide de l’élève*.

CÉ-21/22 -022

Sur une **PROPOSITION** de M. Jacque Gosselin, **IL EST RÉSOLU unanimement** d’approuver le *Guide de l’élève* tel qu’il a été modifié.

* 1. Frais chargés par programme ;

M. Gendron présente le document présentant les frais chargés par programme.

CÉ-21/22 -023

Sur une **PROPOSITION** de Mme Marie-Lyne Castonguay, **IL EST RÉSOLU unanimement** d’approuver le document sur les frais de programmes tel qu’il a été présenté.

1. points d’information ;
	1. Personnel enseignant ;
* M. Pierre Béland, enseignant en pâtes et papiers (secteur Val-Saint-François) remercie Mme Alexandra Lavoie pour ses services durant les dernières années. Tous les membres se joignent à lui pour souhaiter une belle continuation à Mme Lavoie.
* Mme Carolle Tousignant, enseignante en lancement d’une entreprise (secteur Memphrémagog) affirme que l’année a été moins achalandée au niveau de la clientèle. Il y a eu beaucoup de réflexions à propos de ce qu’ils pouvaient faire pour attirer des étudiants. L’équipe planche sur la possibilité d’offrir des cours sur mesure spécialisés dans des domaines très en demande comme les technologies de l’information et l’agrotourisme.
	1. Personnel de soutien ;
* Mme Brigitte Demoulin affirme que les membres du personnel de soutien revoient leurs méthodes de travail pour que les 3 centres réussissent à travailler mieux ensemble.
	1. Personnel professionnel ;
* Mme Alexandra Lavoie annonce qu’elle laisse sa place à Mme Claudel Lamarre dès le 1erjuillet. Elle retourne au secteur jeune.
	1. Membres élèves ;
* Secteur Magog : Mme Julie Latulipe fait un retour sur l’arrimage des 2 centres (Magog et Windsor) du dernier mois. Ce jumelage a créé de l’anxiété chez certains élèves. Certains étudiants ont trouvé que le temps d’attente pour pouvoir parler à un enseignant était plus long et que cela a peut-être nui à leur réussite. L’expérience s’est tout de même avérée bénéfique à plusieurs niveaux et certains ont beaucoup apprécié.
	1. Membres parents ;
* Mme Mélissa Lessard partage son vécu face aux questionnements fréquents d’autres parents qui ignorent ce qu’est le programme concomitance. Elle juge que cette avenue devrait être publicisée davantage. La direction affirme y mettre des efforts ; on veut faire connaître mieux les programmes et changer l’image négative du DEP en général.
	1. Milieu socio-économique ;
* M. Jacques Gosselin réitère que plusieurs projets sont en marche pour les jeunes chez *Action sport vélo* et au *CJE* cet été. Il invite aussi le centre à diriger chez eux des jeunes qui ne finiraient pas leur formation. Ils ont d’autres outils pour les aider.
	1. Membres du milieu de l’entreprise ;

Aucun

* 1. Direction.
* M. Hugues Gendron souligne qu’un travail continuel sur « repenser » les formations est fait. Ils veulent répondre le mieux possible aux besoins, aux attentes, autant des enseignants que des élèves. Ils veulent mettre de l’avant de plus en plus le travail d’équipe et susciter l’appétit de la clientèle.
1. courrier ;

Aucun

1. varia ;

Aucun

1. date de la prochaine séance ;

La date de la prochaine séance reste à déterminer. Les membres seront informés par courriel cet été.

1. levée de l’assemblée ;

CÉ-21/22 -024

Tous les points étant traités, à 18 h 37, sur une **PROPOSITION** de Mme Julie Latulipe, **IL EST RÉSOLU** **unanimement** de lever la réunion.

Sylvie Bibeau Hugues Gendron

Présidente Directeur